



Novembre 2024

Docteur Djiby DIAKHATE

77 569 53 55

ddiakha@yahoo.fr

| | |
|---|-----------|
| I. INTRODUCTION | 5 |
| 1.1. Contexte et justification | 6 |
| 1.2. Objectifs | 7 |
| 1.2.1. Objectif général | 7 |
| 1.2.2. Objectifs spécifiques | 7 |
| II. RESUMÉ DU PROJET PTY | 8 |
| 2.1. Objectifs du projet | 9 |
| 2.2. Zones d'intervention du projet et domaines d'opération | 9 |
| 2.3. Démarche méthodologique du projet | 10 |
| III. DESCRIPTION DE LA DÉMARCHE DE CAPITALISATION | 11 |
| 3.1. Rappel des objectifs de la capitalisation | 11 |
| 3.2. Structuration de la démarche méthodologique | 11 |
| IV. RÉSULTATS | 16 |
| 4.1. La participation significative des jeunes dans les instances de décisions | 17 |
|  | |
| 4.2. La réduction de pratiques néfastes | 28 |
|  | |
| V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES | 37 |



LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

| | |
|----------------|--|
| AJF | Adolescentes et jeunes femmes |
| ANJ-SR/PF | Alliance Nationale des Jeunes pour la santé de la Reproduction et la Planning Familial |
| A4C | Action Four Change |
| APDC | Acteurs Porteurs de Dynamiques Communautaires |
| APJM | Association pour la Promotion des Jeunes de Mbacké |
| ARPF | Association des Relais Polyvalents de Foundiougne |
| ARP SSG | Association des Relais Polyvalents Suxali Sa Gox |
| ASAFE | Association Sénégalaise pour l'Avenir des Femmes et des Enfants |
| BCA | Bureau Club Ado |
| CADHP | Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples |
| CDJ | Club de Jeunes Filles |
| CRF | Croix-Rouge de Fatick |
| CVH- Cœur Rose | Collectif des Volontaires Humanistes |
| CCA | Centre Conseil Ados |
| DSSR | Droits en matière de Santé Sexuelle et Reproductive |
| EEDS | Éclaireurs et Éclaireuses du Sénégal |
| GTA | Approche Transformatrice du Genre |
| MGF | Mutilations Génitales Féminines |
| MSAS | Ministère de la Santé et de l'Action Sociale |
| OSC | Organisation de la Société Civile |
| OCB | Organisation Communautaire de Base |
| PAC | Plateforme des Acteurs Communautaires |
| PSJID | Participation Significative des Jeunes dans les Instances de Décisions |
| PTY | Power To You(th) |
| RENPES | Réseau National Sénégalais des Paires Éducateurs |





Collecte de données avec le
district de GUEDIAWAYE



Discussion de groupe avec les jeunes de Fatick



I. INTRODUCTION

L'importance de l'accès des jeunes aux instances de décisions et la réduction considérable de pratiques néfastes liées aux MGF, aux VBG et autres exactions constituent deux axes pour lesquels les pays en développement ont fait des défis majeurs. En dépit de leur rôle essentiel et de leur contribution à toutes les formes de lutte contre ces exactions, les jeunes et notamment les jeunes femmes sont souvent victimes de discrimination en termes d'accès aux instances de décisions et au pouvoir décisionnel dans les politiques et de programmes d'éradication des pratiques néfastes en rapport avec la santé de la reproduction des jeunes et adolescent.e.s. La capacité des jeunes à accéder aux instances de décisions, à défendre leurs droits se trouve dans certaines circonstances affaiblies par leur statut au sein de leur communauté d'appartenance.

Bien que le cadre juridique national sur les pratiques judiciaires et autres exactions au Sénégal n'établisse aucune discrimination à l'égard des femmes et jeunes, les politiques visant à améliorer les conditions des jeunes et des femmes dans la vie communautaire se heurtent au poids des traditions et certaines pratiques coutumières souvent discriminatoires. La structuration traditionnelle de la société fait obstacle aux mesures institutionnelles adoptées en vue de mettre un terme aux stéréotypes et autres représentations, en raison de la pratique des coutumes souvent privilégiées par les populations et tolérées par les collectivités locales.

Il est important de comprendre que l'adhésion des jeunes dans les instances de décisions constitue un canal par le truchement duquel l'on peut passer pour gommer systématiquement certaines pratiques néfastes en rapport avec les VBG, MGF, grossesses précoces, etc. Raison pour laquelle les deux axes d'intervention du projet Power To You(th) sont interconnectés et permettent d'avoir des résultats probants.

Sous ce rapport, le projet PTY a jugé nécessaire d'appuyer sur ces deux composantes dans son intervention au Sénégal avec des thématiques qui trouvent leur utilité selon les zones d'intervention. Le projet est mis en œuvre dans cinq (5) régions du Sénégal (Dakar, Diourbel, Fatick, Matam et Thiès) avec des configurations différentes qui orientent les interventions selon les priorités de chaque zone.

Après quatre (4) années de mise en œuvre, une étude de capitalisation s'impose dans le but de documenter les résultats et les leçons apprises dans le cadre du projet visant à combattre les mutilations génitales féminines (MGF), les violences basées sur le genre (VBG) et d'autres formes de violences infligées aux jeunes et aux femmes. Il fournit des éléments d'analyse sur les approches adoptées, les défis rencontrés et les pratiques réussies qui pourraient être reproduites ou adaptées dans d'autres contextes.



1.1. Contexte et justification

Le partenariat "Power to You(th)" est un programme international déroulé dans 7 pays. Au Sénégal, le Lead du projet est porté par **Amref Health Africa WA**, Partenaire A, qui collabore avec Action For Change en tant que partenaire B pour donner une place prépondérante et significative aux jeunes dans le pilotage, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du programme. L'objectif stratégique global du programme "Power to You(th)" est de contribuer à ce que d'avantage d'adolescentes et de jeunes femmes issues de communautés mal desservies participent de manière significative à toutes les décisions visant à mettre fin aux pratiques néfastes qui portent atteinte à leur santé et à leurs droits.

Pour se faire, le programme Power to You(th) permettra aux adolescentes et jeunes femmes des pays cibles de renforcer leur capacité d'action, de revendiquer leurs droits, de lutter contre les inégalités entre les hommes et les femmes, de remettre en cause les normes qui leurs sont défavorables et de plaider pour une prise de décision inclusive.

Une attention particulière sera portée sur les pratiques néfastes, telles que les mutilations génitales féminines/excisions (MGF/E), les mariages d'enfants, les violences faites aux femmes et aux filles et les grossesses précoces et/ ou non désirées. Nos voies de changement ciblent les jeunes adolescentes et adolescents et jeunes femmes et hommes, les organisations de la société civile (OSC), les médias, les acteurs sociaux et étatiques. Parmi les principes fondateurs du programme Power to You (th), on compte notamment :

- **Le leadership des pays de mise en œuvre**, promouvant un processus mené fortement par les acteurs ancrés dans les pays d'intervention – dans notre cas le Sénégal – et une démarche participative et égalitaire où les OSC partenaires du programme ont une voix valorisée ;
- **La participation significative des jeunes** : les jeunes joueront un rôle actif et valorisé, véritablement significatif, dans tout le processus de mise en œuvre, y compris dans la gestion et la gouvernance du programme, et les OSC partenaires du programme devront fortement y contribuer.

Dans le but de capitaliser les acquis du projet dans le domaine de la participation significative des jeunes et du plaidoyer contre les pratiques néfastes, AMREF souhaiterait identifier et documenter les résultats atteints par le projet, les bonnes pratiques, leçons apprises et succès, mais aussi de trouver les différentes pistes de pérennisation.



1.2. Objectifs

1.2.1. Objectif général

L'objectif de la capitalisation est de recueillir et documenter les bonnes pratiques en termes de participation significative des jeunes dans les instances de prise de décision ainsi que le plaidoyer sur les grossesses non désirées, les violences sexuelles et basées sur le genre, et les pratiques néfastes telles que le mariage d'enfants et les mutilations génitales féminines/ excision qui ont été faites par les jeunes dans le cadre du projet PTY dans les 5 régions.

1.2.2. Objectifs spécifiques

- Documenter les bonnes pratiques et les connaissances générées par le projet dans ses zones d'intervention suivant les deux composantes majeures ;
- Analyser la participation significative des jeunes dans les instances de décisions et les efforts consentis pour la réduction de pratiques néfastes ;
- Documenter les expériences réussies à partir d'une matrice qui informe sur les succès, limites et leçons apprises ;



II. RESUMÉ DU PROJET PTY

Le projet Power To You(th) s'inscrit dans un contexte global de promotion de l'inclusion et de la participation active des jeunes dans les processus décisionnels qui influencent leur avenir. Face à ces défis auxquels les jeunes et notamment les jeunes filles sont confrontés tels que les pratiques néfastes, les inégalités de genre et l'accès limité aux espaces de gouvernance. De ce point de vue, le projet vise à créer un environnement favorable pour renforcer leur rôle en tant qu'acteurs clés du changement au niveau local. Cet élan de renforcement passe par des activités diverses telles que :

| AXE | ACTIVITES |
|---|--|
| Participation significative des jeunes dans les instances de décision  | <ul style="list-style-type: none"> ◆ Audiences publiques ◆ Auditions citoyennes ◆ Formations/Orientations : Acte3 de la décentralisation, Rôle, fonctionnement et statut des collectivités territoriales, Organisation de réunions/Débats d'Orientation Budgétaire, etc. ◆ Formation sur le Human Center Design ◆ Formation sur le développement personnel ◆ Capacitation: Leadership, CCC/IEC, ATG, GAR, etc. |
| Réduction de pratiques néfastes  | <ul style="list-style-type: none"> ◆ Sensibilisation de masses ◆ Capacitation ◆ Dialogue intergénérationnel ◆ Plaidoyer ◆ Formation sur Stratégie nationale sur l'équité genre |



2.1. Objectifs du projet

Le projet PTY, en se concentrant sur la participation significative des jeunes dans les instances de décisions, a pour objectif de renforcer leur pouvoir d'action et leur influence dans les processus de gouvernance à l'échelle locale. En parallèle, PTY s'attache à réduire les pratiques néfastes, telles que les mariages et grossesses précoces et d'enfants, les violences basées sur le genre et autres obstacles socio-culturels freinant l'épanouissement des jeunes.

À travers une approche participative et inclusive, le projet PTY vise non seulement à responsabiliser les jeunes, mais aussi à créer un environnement propice à des changements structurels et durables.

2.2. Zones d'intervention du projet et domaines d'opération

Lancé en 2021, le projet PTY est mis en œuvre dans 12 districts répartis dans 5 régions du pays. Il s'agit de la région de Dakar avec les districts de Guédiawaye, Keur Massar et Rufisque. La région de Thiès concentre ses activités dans le district de Thiès et de Mbour. Nous avons Matam et Kanel, Fatick et Foundiougne, Diourbel, Bambey et Mbacké.

| ZONES DE FONCTIONNEMENT | THEMES/SUJETS IDENTIFIÉS |
|-------------------------|--|
| DAKAR | VBG, Mutilations génitales féminines, Mariages précoces et grossesses précoces |
| FATICK | Grossesses précoces/non désirées |
| DIOURBEL | Mariages précoces/enfants, VBG, Grossesses précoces/non désirées |
| THIES | VBG, Grossesses précoces/non désirées |
| MATAM | MGF/FGM, Grossesses non désirées/précoces, Mariages précoces/enfants |



2.3. Démarche méthodologique du projet

Sur la base des deux principales composantes du projet, les stratégies clés mises en œuvre ont consisté à renforcer les capacités des jeunes à revendiquer leurs droits civiques et à s'engager dans les processus décisionnels. Un plaidoyer a été effectué sur les pratiques nuisibles, à travers des sessions de formation pour enrichir les connaissances des jeunes dans les politiques, programmes, lois et instances décisionnelles. Des activités de sensibilisation communautaire ont été organisées pour favoriser le changement de comportement, comprenant des dialogues communautaires, des sessions de dialogue intergénérationnel, des émissions de radio et des sketchs.

Tableau 1: Synthèse de la démarche du projet PTY

| Composantes | Stratégies | Cibles | Finalités |
|---|---|--|---|
| Participation significative des jeunes dans les instances de décisions | Renforcement de capacités Sensibilisation et plaidoyers pour un changement responsable de comportement | 4 voies de changement : Les Adolescents et jeunes Les associations de jeunesse Les acteurs sociétaux (les leaders et acteurs communautaires, les religieux, les médias...) Les autorités administratives, étatiques et territoriales, les autorités sanitaires. | Contrôle citoyen actif Engagement dans les processus décisionnels (Ci Laa Bokk) Connaissance et revendication des droits civiques Renforcement de la culture citoyenne |
| Réduction considérable des pratiques néfastes | Sessions de formations Sensibilisation de masse | Acteurs porteurs de dynamiques communautaires, 4 voies de changements du projet | Connaissances des politiques, lois et conventions |



III. DESCRIPTION DE LA DÉMARCHE DE CAPITALISATION

3.1. Rappel des objectifs de la capitalisation

Sur la base des activités déroulées dans le cadre du projet PTY, une approche concertée et participative a permis d'apprécier la démarche , de capitaliser l'effet des interventions dans chaque zone d'intervention. Pour ce faire, l'objectif principal est de documenter, suivant une démarche scientifique, les résultats du projet PTY et son impact dans le quotidien des bénéficiaires. Une documentation qui passe nécessaire par :

- ❑ Identification des facteurs de succès et les obstacles rencontrés à travers une bonne matrice SEPO/SWOT ;
- ❑ Lecture transversale des changements induits par le projet PTY dans le vécu des populations cibles
- ❑ Analyse des pratiques mises en œuvre pour en tirer des leçons applicables à d'autres projets
- ❑ Formulation des recommandations pour l'amélioration des futures interventions similaires

3.2. Structuration de la démarche méthodologique

La capitalisation, menée après quatre années de mise en œuvre, s'est concentrée sur des pratiques opérationnelles spécifiques, où des informations antérieures suffisantes étaient déjà disponibles, et les porteurs d'expérience étaient accessibles. Cette approche a combiné des analyses qualitatives, mettant l'accent sur des méthodes participatives, avec des analyses quantitatives pour enrichir les résultats. L'objectif principal était d'obtenir des informations descriptives plutôt que de collecter un grand volume de données. Le processus de capitalisation s'est structuré en trois phases principales. La première phase, le cadrage et la préparation technique, permet de définir les objectifs et les méthodes à utiliser. La deuxième phase consiste en la réalisation des enquêtes et la collecte des informations nécessaires. Enfin, la troisième phase se concentre sur l'exploitation des données recueillies et la rédaction d'un rapport final, qui synthétise les apprentissages et les conclusions tirées du projet.

3.2.1. Phase I: Cadrage technique

A la fois stratégique et opérationnelle, le cadrage s'est fait suivant les étapes qui suivent :

▲ Échange avec l'équipe technique du projet

Des séances d'échange ont été organisées avec l'équipe technique afin de discuter des questions relatives à la méthodologie, aux attentes de l'exercice de capitalisation, ainsi qu'à l'organisation pratique des missions de terrain. Une présentation de la démarche a été réalisée, ce qui a permis de clarifier la méthodologie, d'identifier les thèmes de capitalisation et de mettre en lumière les expériences pertinentes pour ce processus.



▲ Revue documentaire

Pour obtenir une meilleure compréhension du contenu, des acteurs impliqués, des interventions réalisées et des résultats obtenus, une revue de la littérature a été effectuée concernant la stratégie globale du projet. Cette étude a inclus la consultation des rapports d'activités annuelles, des rapports d'ateliers et des données provenant de diverses missions. Cette démarche a permis d'évaluer les informations existantes ainsi que celles à collecter. Elle a combiné l'utilisation de la documentation disponible et des recherches en ligne, offrant ainsi un premier aperçu des expériences susceptibles d'être capitalisées.

Les données issues de cette documentation ont été complétées par des enquêtes de terrain menées auprès des bénéficiaires. Les informations recherchées ont été en lien avec les réalisations, leurs impacts et la perception des bénéficiaires concernant les acquis du projet.

▲ Élaboration des outils de collecte

Cette étape est principalement conceptuelle. Suite à une analyse approfondie de la logique d'intervention du projet, et en tenant compte des éléments finaux recueillis lors des échanges avec l'équipe technique de la revue documentaire, des outils de collecte de données ont été élaborés et partagés avec l'équipe technique du projet.

Tableau 2: Répartition des outils en fonction des cibles

| Outils | Cibles | Objectifs |
|---|--|---|
| Focus Group | Associations de jeunes, OCB, Plateforme | Mesurer le pouvoir d'agir et le niveau de participation des jeunes dans les instances de décisions Déterminer le niveau d'appropriation et d'assimilation des offres et services du projet Évaluer les connaissances des jeunes en rapport avec les thématiques du PTY Documenter les bonnes pratiques |
| Guides d'entretien semi-structurés | Points focaux, Partenaires et acteurs institutionnels/communautaires | Évaluer le niveau de connaissance et d'implication des acteurs ; Documenter les bonnes pratiques et les expériences réussies |
| Matrice de capitalisation | Jeunes, Points focaux | |
| SEPO | Transversale | Documenter les succès, échecs, potentialités et obstacles |



3.2.2. Phase II: La collecte de données

Partant des objectifs de l'étude et des orientations issues de l'atelier de cadrage, une planification participative a été réalisée avec les points focaux de chaque district afin de lever toutes contraintes liées à la disponibilité des cibles à rencontrer.

▲ Techniques d'échantillonnage et ciblage

Avec la collaboration des points focaux au niveau de chaque district, un travail de ciblage a été effectué sur la base des groupes et profils visés par l'étude. Ainsi, en raison des réalités de chaque zone et du temps de travail imparti, le choix de l'échantillonnage a été aléatoire et raisonné.

Pour les focus group, le choix a été aléatoire, seule la diversité du groupe a été prise en compte avec les différentes catégories axées sur l'âge et le sexe.

En ce qui concerne les entretiens individuels, une approche plus ciblée a été adoptée. Les participants ont été sélectionnés en fonction de critères spécifiques liés au sujet de l'étude, afin d'assurer une représentation pertinente des perspectives et des expériences variées. Cette méthodologie a permis d'obtenir des données riches et diversifiées, essentielles pour une analyse approfondie et nuancée des résultats. L'objectif était de garantir que chaque voix, même celles souvent sous-représentées, puisse être entendue et contribuer à une compréhension globale et inclusive des enjeux abordés.

Le tableau ci-après dresse un état parfait du nombre d'informateurs clés dans les douze (12) districts visités selon le type d'entretien effectué.

Tableau 3: Répartition des informateurs-clés interrogés selon les zones d'intervention

| Zones d'études | | Entretiens individuels | | Discussions de groupe | | | Dates |
|-----------------|---------------------|------------------------|---|-----------------------|---|----|------------|
| Régions | Districts | H | F | Nbre FG | H | F | |
| Dakar | Guédiawaye | 2 | 1 | 1 | 4 | 2 | 16/11/2024 |
| | Keur Massar | | | 1 | | | |
| | Rufisque | 2 | 2 | 1 | | | |
| | Sous-total 1 | | | 3 | | | |
| Diourbel | Diourbel Commune | 2 | 0 | 1 | 4 | 6 | 08/11/2024 |
| | Bambey | 2 | 0 | 1 | 5 | 3 | 14/11/2024 |
| | Mbacké | 1 | 1 | 1 | 0 | 7 | 10/11/2024 |
| | Sous-total 2 | 5 | 1 | 3 | 9 | 16 | |
| Fatick | Fatick Commune | 1 | 2 | 1 | 3 | 6 | |
| | Foundiougne | 1 | 1 | 1 | 2 | 5 | |
| | Sous-total 3 | 2 | 3 | 2 | 5 | 11 | |



| | | | | | | | |
|--------------|---------------------|---|---|----|---|---|--|
| Matam | Matam Commune | | | 1 | | | |
| | Kanel | | | 1 | | | |
| | Sous-total 4 | | | 2 | | | |
| Thiès | Thiès | 2 | | 1 | | | |
| | Mbour | 3 | 4 | 1 | 2 | 8 | |
| | Sous-total 5 | 5 | | 2 | | | |
| Total | | | | 12 | | | |

▲ Identification, description et analyse

Etant donné que les connaissances du projet PTY ont été acquises par la pratique, la collecte s'est, essentiellement, reposée sur des enquêtes qualitatives auprès des cibles communautaires et institutionnelles. Les rencontres ont permis de voir les réalisations et d'administrer des guides d'entretiens individuels et collectifs (Focus Group) aux bénéficiaires du projet.

Les informations recueillies sur le terrain ont permis de faire des croisements et décroisements de données par rapport aux écrits explicites des rapports. C'est sur la base des argumentaires recueillies au cours des différents entretiens, que les expériences qui se sont avérées pertinentes dans la mise en œuvre du projet ont été identifiées et documentées.

Le travail de caractérisation des expériences réussies est réalisé à travers une description des activités déroulées avec l'utilisation d'une matrice de capitalisation, en mettant l'accent sur les facteurs de succès et/ou d'échec, les leçons apprises, les bonnes pratiques et les recommandations d'amélioration.

L'analyse a mis le focus sur les enseignements à tirer des expériences en donnant une considération particulière aux indicateurs qui sont objectivement vérifiables. Les données empiriques ont permis une compréhension approfondie des interventions, des effets, des changements induits et des véritables enjeux socio-contextuels.

3.2.3. Phase III : Exploitation méthodique des données

Les données collectées sont systématisées, traitées et analysées objectivement. Un travail de toilettage effectué permettant de ressortir les éléments de succès, d'échecs et autres acquis à consolider dans le cadre du projet PTY.

Les données traitées seront analysées suivant les axes d'intervention et les orientations méthodologiques de l'étude pour une meilleure production et une qualité des résultats.



ENCADRÉ

L'activité qui s'est déployé dans cinq (5) régions du Sénégal a visé à promouvoir les droits des jeunes dans un contexte marqué par une forte prévalence de représentations et de pratiques qui les confinent à la périphérie des espaces significatifs de décisions. Les pratiques de socialisation dans ces différents milieux ont favorisé un phénomène d'inhibition dans la mesure où beaucoup de jeunes ont fini par se soumettre à des usages et des coutumes ne le leur reconnaissent pas toujours le droit à la parole.

La zone qui va de Diourbel à Fatick est marquée sur le plan économique par l'agriculture, l'élevage et l'exploitation des produits ligneux. Ces activités économiques sont réservées aux jeunes tandis que le management des micro communautés est resté l'apanage des personnes âgées, conformément aux dispositions des traditions que les croyances religieuses ont surdéterminées. La superstructure ici enjoint les jeunes à la résignation et à l'adoption d'attitude misionéiste qui refuse toute forme d'innovation.

Le corridor qui va de Dakar à Matam est marqué par des pratiques de production diverses qui vont des industries de transformation aux exploitations agricoles familiales en passant par l'artisanat et par des activités informelles.

Dans ce corridor, les jeunes sont soumis à beaucoup de pratiques néfastes comme l'excision, le viol, la déperdition scolaire, la précarité économique ainsi que toutes les formes d'exclusion sociales qui en constituent la logique conséquence.

Tous les combats qui ont été menés par les associations de femmes pour sinon arrêter du moins atténuer les pratiques néfastes (conférence de Nairobi, de Copenhague, de Beijing, de Namibie) se sont heurtés à de fortes résistances socioculturelles et/ou religieuses.

Le PTY a travaillé à déconstruire avec agilité et efficacité certaines représentations et pratiques attentatoires à l'autonomisation des jeunes et à leur accès au progrès et au bien-être. Les travaux effectués par les socio économistes des lumières ont suffisamment insisté sur le capital humain comme troisième moitié du développement. Ainsi donc, l'inclusion des jeunes constitue un déterminant essentiel pour réaliser les objectifs d'émergence que se donnent nos pays.

C'est dans ce cadre que le PTY a initié une série d'activités pour amener les jeunes à s'inscrire dans les instances de décision de leur localité ainsi qu'au niveau central pour impacter sur l'élaboration et l'exécution des politiques publiques dans le sens du respect des principes qui organisent le fonctionnement de la république et qui accorde de l'intérêt au culte de la participation.

De 2020 à nos jours on a noté au Sénégal une forte implication des jeunes dans la vie politique et économique qu'il convient de stabiliser et de consolider en agissant sur les construits sociaux. C'est ce qui fait que les résultats dans les 5 régions du projet gagneraient à être soutenus à travers une stratégie qui s'adosse sur le renforcement des acquis positifs et sur la lutte contre les contraintes qui persistent.

Il peut être également question d'explorer des perspectives complémentaires comme la résilience des jeunes aux changements climatiques et le relèvement du niveau de la formation, la maîtrise du numérique, la prise de parole en public et la connaissance des dispositions religieuses qui traitent de leurs conditions.



IV. RÉSULTATS

Le projet PTY, dans sa mise en œuvre, a touché 12 districts répartis dans cinq régions du pays. Ainsi, les quatre années d'intervention, des résultats considérables ont été obtenus observables à travers plusieurs indicateurs en rapport avec les deux principales composantes du projet.

Les résultats du processus de capitalisation du projet sont structurés autour des axes principaux sur lesquels celui-ci est déployé. Il s'agit de : (i) la participation significative des jeunes dans les instances de décisions, (ii) la réduction considérable de pratiques néfastes.

Chaque axe sera analysé du point de vue des stratégies de mise en œuvre, des principaux acquis, des bonnes pratiques identifiées, des éléments de succès, d'échecs et des leçons apprises.





4.1. La participation significative des jeunes dans les instances de décisions

D'emblée l'étude de capitalisation s'est intéressée sur la première composante du projet portant sur la représentation significative des jeunes dans les instances de décisions. À ce titre, le projet a porté la réflexion sur la question de l'accès des jeunes dans les instances de décisions et l'appréciation de la réactivité sur les questions clés en rapport avec le civisme et citoyenneté active. Cette réflexion s'est donc matérialisée à travers plusieurs activités de capacitation et de sensibilisation dans le but de permettre aux jeunes de connaître leur rôle et les responsabilités.



MESSAGE 1

« La capacitation des jeunes par le biais du projet a favorisé une meilleure affirmation des jeunes dans la gestion des affaires publique au sein de notre commune »

Adjointe au maire, Mbour

4.1.1. Renforcement de capacités des jeunes sur l'acte 3 de la décentralisation

Les activités de renforcement de capacités visent à fournir les jeunes évoluant dans les OSC enrôlés dans les 12 districts des connaissances, des compétences et des opportunités nécessaires pour qu'ils jouent un rôle actif et significatif dans les instances de décisions. Sous ce rapport, les différentes interventions ont permis de constater et recueillir des facteurs de succès à plusieurs niveaux :



Acquisition de compétences techniques et transversales

Le renforcement des capacités des jeunes leur permet de développer des compétences essentielles pour s'engager les processus de prise de décision au niveau locale. Ces acquis inclus :

- Compétences en communication et plaidoyer : les jeunes apprennent à défendre leurs idées de manière claire et convaincante, à s'exprimer en public et à se faire comprendre devant des autorités, devant les adultes surtout.



MESSAGE 2

« Depuis que je participe aux activités du projet, je me sens plus engagé notamment au sein de ma famille où l'on me consulte quand il s'agit de prendre des décisions importantes »

Membre de la plateforme départementale de Diourbel



 **Connaissances des modes de fonctionnement des collectivités territoriales :** Une meilleure connaissance des mécanismes institutionnels et des processus décisionnels leur a permis d'avoir des outils et arguments nécessaires pour assurer un contrôle citoyen actif. De ce point de vue, à travers les auditions et consultations citoyennes, les jeunes ont un meilleur aperçu des procédures et règlements de la gestion des communes. Ainsi, les jeunes participent aux débats d'orientation budgétaire de leurs collectivités et marquent leur présence dans les activités de mise en place des plans référentiels au niveau des conseils départementaux.



MESSAGE 3

« On note de plus en plus un intérêt croissant des jeunes aux activités déroulées aussi bien dans les conseils départementaux que dans les communes. Leur présence dans les réunions est devenue plus significative, ce qui traduit une prise de conscience de leurs responsabilités par rapport à eux-mêmes et à leur communauté »

Coordonnateur CCA de Matam



MESSAGE 4

« Les jeunes développent un nouvel état d'esprit par rapport à la quête de poste hiérarchique. Il faut se rendre au conseil se rendre au conseil départemental pour s'en rendre compte. Ils s'engagent et militent en faveur de leur présence active dans le fonctionnement de la commune »

Adjoint au Maire de Bambe

 **Renforcement de la confiance et de la légitimité :** La formation et le mentorat dans les plateformes renforcent la confiance en soi des jeunes qui s'y déploient. Cela leur donne l'assurance nécessaire pour s'exprimer dans des contextes souvent dominés par des acteurs plus expérimentés. Davantage de jeunes s'affirment et expriment leur désir à gérer des postes de responsabilités. Ils se considèrent de plus en plus comme des actionnaires de l'organisation sociale et, corrélativement ils réclament une légitimité en rapport avec leur pouvoir d'agir



MESSAGE 5

« Ils prennent la parole dans les débats, et usent des arguments importants et solides pour plaider leur cause »

Membre du conseil départemental de Matam



MESSAGE 6

« Un état d'esprit positif est constaté chez les jeunes avec une affirmation de plus en plus importante dans les grands débats d'orientation budgétaire »

Inspectrice de la Jeunesse, Mbour





FACTEURS DE SUCCÉS

L'essentiel des activités de renforcement de capacités ont été réalisées dans le sens de bonifier le pouvoir d'agir des jeunes permettant de se sentir actionnaire dans la gestion des affaires publiques. Ainsi, la capacitation a permis de booster la motivation et l'engagement des jeunes et de forcer un esprit de leadership à l'échelle locale.

- ⌚ Plus de 8000 jeunes appartenant à des mouvements associatifs sont touchés ;
- ⌚ Plus de 80 organisations de jeunes connaissent le processus décisionnels ;
- ⌚ Plus de 80 membres des plateformes régionales/départementales ont participé aux débats d'orientation budgétaire (DOB) ;
- ⌚ Les OSC membres des plateformes ont des capacités renforcées en techniques de Plaidoyer et de Lobbying ;
- ⌚ Des membres des organisations de la société civile qui occupent des postes de responsabilités dans les instances décisionnelles au niveau local.
- ⌚ Une affirmation de plus en plus continue des jeunes dans la gestion des communes (DOB, Élaboration des plans d'actions)
- ⌚ Des membres de la plateforme Cii Laa Bokk occupant des postes de secrétaire d'État et de direction dans le nouveau gouvernement.



LIMITES

- ∅ Couverture en nombre de participants encore limité dans les cohortes de formation;
- ∅ L'absence des offres de formation dans les établissements scolaires ;
- ∅ Non prise en compte des jeunes vivant dans des zones reculées ;
- ∅ Non enrôlement des parents dans les programmes de capacitation



4.1.2. Auditions citoyennes/ Audiences publiques

Les auditions citoyennes et audiences publiques sont organisées avec les communes des différentes zones d'intervention dans le cadre du projet PTY visant à rendre significative la participation des jeunes dans les processus décisionnels ont un impact significatif sur plusieurs plans :

Renforcement de l'engagement citoyen des jeunes

Ces initiatives offrent aux jeunes une plateforme pour apprendre, s'exprimer et partager leurs préoccupations et contribuer aux décisions concernant les préoccupations des communautés. Cela renforce leur sentiment d'appartenance à la communauté et leur responsabilisation en tant que citoyens actifs. Ainsi des retours positifs ont permis de comprendre l'importance de ces activités pour les jeunes notamment dans la compréhension et la connaissance de la gestion des collectivités territoriales.



MESSAGE 7

« Au début j'avais des représentations assez fausses sur les fonctions attribuées au maire, après les auditions, je me suis excusé auprès du maire car je ne connaissais pas les compétences transférées aux collectivités. Maintenant, j'ai une compréhension claire et nette »

Membre association de jeunes, Fatick



MESSAGE 8

« Nos rencontres avec l'équipe municipale ont suscité un engagement fort pour la cause publique et nous nous sentons davantage concerner par la gestion de notre localité, surtout dans nos quartiers »

Membre Association de jeunes, Thiès



Inclusion des aspirations de la jeunesse dans le dispositif de la gouvernance locale

Dans certaines zones, les audiences publiques ont permis aux décideurs d'intégrer les idées, les besoins et aspirations spécifiques des jeunes dans les politiques locales, favorisant ainsi des décisions plus inclusives et représentatives. De ce point de vue, des engagements forts ont été pris par certaines autorités locales pour promouvoir la participation des jeunes dans les instances de décisions.



MESSAGE 9

« Grâce aux actions posées par la plateforme, le maire a pris en considération leurs préoccupations en créant même une ligne budgétaire pour appuyer les activités des associations de jeunes. Ils avancent des idées et argumentent leurs positions lors des rencontres »

Adjoint au Maire, Diourbel

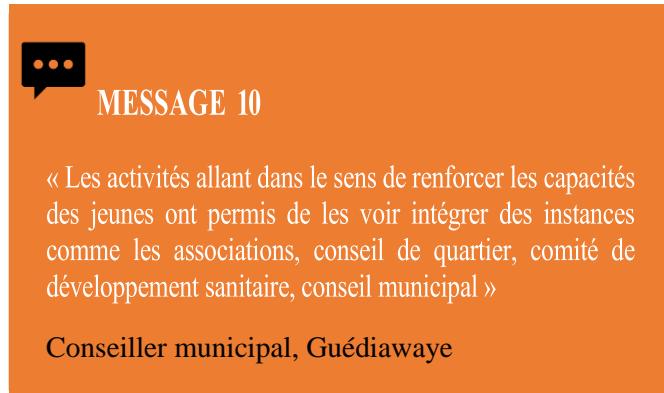


Amélioration des relations entre les jeunes et les institutions



La participation directe des jeunes dans les consultations organisées en collaboration avec l'équipe municipale favorise un dialogue constructif et transparent. La mise en œuvre de ces activités a réduit l'écart entre les générations et amélioré la confiance des jeunes envers les institutions locales. A cet effet, un changement significatif sur le comportement des jeunes qui ont gagné en confiance et se transforment en porteurs de voix.

Le dialogue intergénérationnel est établi au niveau local avec des vases de communication plus fluides et plus horizontales. De plus en plus, les jeunes instaurent et initient des rencontres avec les plus expérimentés dans le but d'apprendre et se positionner avec respect et humilité. Cette création de liens entre les générations a permis non seulement de partager des points de vue différents, mais aussi de créer un climat de confiance et de compréhension mutuelle.



MESSAGE 10

« Les activités allant dans le sens de renforcer les capacités des jeunes ont permis de les voir intégrer des instances comme les associations, conseil de quartier, comité de développement sanitaire, conseil municipal »

Conseiller municipal, Guédiawaye

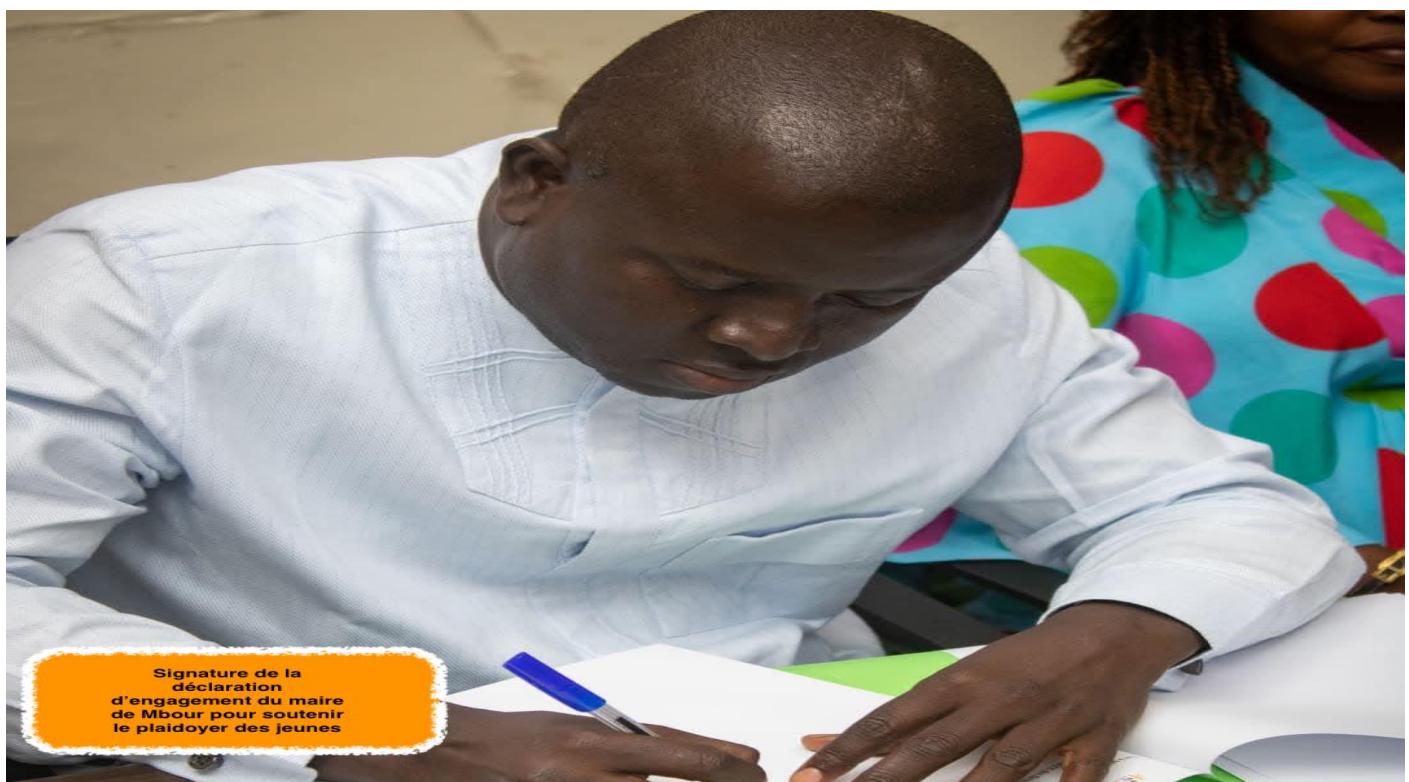


Engagement des communes dans les questions de jeunesse

Grâce aux actions de plaidoyer et de Lobbying, des communes adhèrent au projet et intègrent la vision de PTY consistant à promouvoir les jeunes dans les instances de décisions. Cette adhésion est la résultante des actes posés par les organisations au niveau local pour la promotion de la citoyenneté active et la consolidation d'une démocratie participative.

Les autorités locales partenaires s'approprient le projet en s'engageant à soutenir la santé reproductive des jeunes et à mettre en place des mécanismes de redevabilité sociale afin de favoriser une meilleure participation des jeunes.





Ces actes d'engagement traduisent une implication active et volontaire des autorités locales pour la cause des jeunes. Ils intègrent les doléances et prennent des décisions pour les matérialiser. Les rencontres citoyennes ont permis aux élus locaux de mieux comprendre et aborder les défis liés à l'emploi, à l'éducation ou à la valeur de la participation des jeunes.



MESSAGE 11

« À Mbacké, un maire a pris l'engagement d'accompagner les jeunes filles dans leurs besoins spécifiques pour leur permettre de s'épanouir à l'école et d'être davantage performante »

Point focal PTY, Mbacké



MESSAGE 12

« On ne peut pas diriger une zone sans tenir compte de la représentativité des jeunes. Au plan démographique comme au plan politique, ils font le poids et intègrent de plus en plus les formations politiques pour occuper des postes stratégiques comme vous pouvez le constater dans les listes des élections législatives »

⑤ Effet des actions réalisées

Les informations fournies, à travers l'analyse documentaire et les entretiens menés, révèlent que la réalisation des actions entreprises a produit des effets à plusieurs niveaux et dans plusieurs zones :

⑥ Cohésion sociale renforcée, promotion de la transparence et de la redevabilité

- À Diourbel, les conséquences directes des actions de renforcement de capacités sont beaucoup plus perceptibles. Les jeunes sont devenus de plus en plus pertinents et ont réussi à amener la commune à créer une ligne budgétaire exclusivement dédiée aux organisations de jeunes. Ces organisations, étant des membres de la plateforme départementale, pilotent désormais toutes les activités en rapport avec la citoyenneté, le civisme et la sensibilisation pour le changement responsable des comportements au sein de la commune.

Avec ces activités menées, les jeunes ont commencé à porter le plaidoyer pour une responsabilisation plus importante et plus significative notamment dans les instances de prise de décision.

Ces actions ont porté leurs fruits dans plusieurs communes (Thiès-Est, Fatick, Diourbel, Mbacké, Mbour, Foundiougne, Guédiawaye, etc.) avec des engagements et des conventions qui illustrent un ancrage institutionnel fort et dynamique.

- Au niveau de la région de Dakar, les événements de Mars 2021 ont impulsé une nouvelle dynamique et ont donné un état d'esprit aux jeunes qui ressentent la nécessité de fréquenter les instances de décisions et de s'affirmer davantage dans le champ politique.



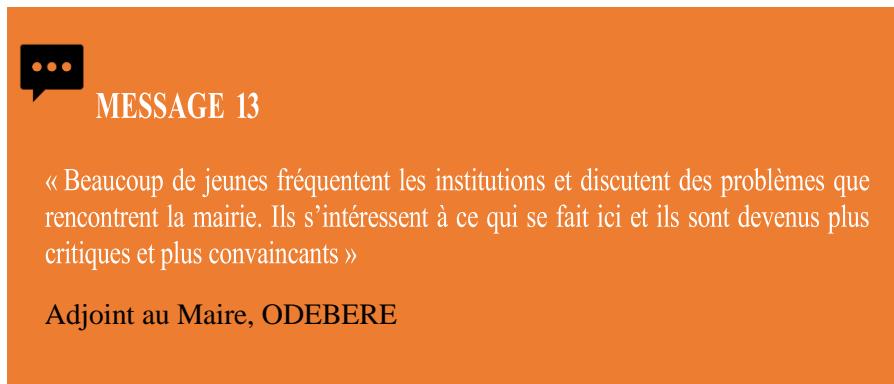
Le projet PTY a donc servi de canal par le truchement duquel, les jeunes ont emprunté pour se renforcer et se positionner en s'opposant à un système qui, jadis les empêchaient de siéger et de porter leur voix. Cet état de fait se confirme à travers les témoignages recueillis dans le cadre de la mission de collecte et des rapports de mise en œuvre assez documentés.

- Dans le district de Mbour et de Thiès, des maires ont tenu à partager devant des assemblées hétérogènes leur bilan à mi-parcours prenant en compte les différentes réalisations, les projets et le plan de fonctionnement des institutions avec le budget qui l'accompagne.

Ces efforts pour rendre la gestion plus transparente ont incité les jeunes à se considérer davantage comme des actionnaires qui, en retour réclament leur dividende.

◎ Renforcement de la démocratie participative et création des liens entre les générations

Les audiences citoyennes ont permis aux jeunes d'exprimer avec clarté leurs opinions et leurs préoccupations sur des sujets qui les touchent directement. Ces tribunes contribuent donc à instaurer et à renforcer une démocratie plus inclusive où la voix des jeunes est entendue et prise en compte dans les décisions politiques.



◎ Stimulus à l'innovation sociale

Les idées et propositions formulées par les jeunes lors des audiences peuvent inspirer des projets novateurs. Certains maires, à l'instar de Diourbel, Mbour, Thiès, Kanel commencent à initier des politiques locales qui répondent à des problématiques émergentes, motivées par la créativité et les perspectives nouvelles que les jeunes apportent.

Au plan national, les jeunes intègrent de plus en plus les sphères de prise de décisions comme l'assemblée nationale avec des députés assez jeunes (la benjamine est née en 1998 à Fandene Yaboye, Thiès) en situation de scolarisation. Cette accession corrobore la rupture amorcée depuis quelques années plaçant les jeunes aux premiers plans dans les affaires de la vie publique. Les résultats des élections législatives illustrent cet état de fait avec un effectif de plus 45 députés âgés de moins de 45 ans.



L'installation du nouveau gouvernement a également permis de constater des nominations dans des postes décisifs à des jeunes issus de la plateforme Cii Laa Bokk. Ces promotions constituent des atouts et des acquis à consolider pour rendre les actions de plaidoyer beaucoup plus influentes pour atteindre les objectifs fixés.



4.1.3. Lecture des bonnes pratiques identifiées pour l'axe PSJ



Bonne pratique identifiée : AUDITION CITOYENNE



Tableau 4: Tableau descriptif de bonnes pratiques

| Éléments de succès | Limites | Leçons apprises | | | | | | |
|---|---|-----------------|---------|-----|------------|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">  <p>Adhésion et engagement des autorités territoriales ;</p> <p>Mobilisation efficace ;</p> <p>Implication des leaders communautaires et religieux ;</p> <p>Éveil et orientation des jeunes dans les processus d'élaboration du budget</p> <p>Connaissances des compétences et ressources transférées aux collectivités ;</p> <p>Soutien institutionnel et inclusivité</p> |  <p>Inaccessibilité de certains maires comme celui de la commune de Fatick à cause des « agendas et autres charges hors communes » ;</p> <p>Participation limitée de certains groupes</p> <table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td>Planification</td> <td>parfois</td> <td>non</td> </tr> <tr> <td>harmonisée</td> <td></td> <td></td> </tr> </table> | Planification | parfois | non | harmonisée | | | <p>Communication renforcée</p> <p>Adaptation aux contextes locaux</p> <p>L'importance de la gouvernance participative et la culture de la redevabilité ;</p> <p>Nécessité d'un soutien institutionnel pour la réalisation effective des activités ;</p> <p>Investiture des jeunes dans les listes électorales (Ci laa bokk)</p> |
| Planification | parfois | non | | | | | | |
| harmonisée | | | | | | | | |

La tenue des auditions citoyennes ont permis de tirer des enseignements à plusieurs niveaux :

- ✓ Au niveau des autorités locales : une relation de proximité est instaurée avec les communautés et notamment avec les jeunes qui constituent une frange importante de la population. Cette proximité permet de bâtir des relations horizontales et de créer un climat favorable pour la communication et la participation des concitoyens dans les programmes des élus locaux. De ce point de vue, le maire n'est plus dans une logique de confinement et les vases de communication et de cohésion sont ouvertes.



- ✓ Au niveau des organisations de jeunes : Une meilleure compréhension des rôles et responsabilités des élus est constatée permettant ainsi aux jeunes de se renforcer et de s'impliquer dans la gestion des affaires publiques. Un atout important dans la dynamique de vulgarisation d'une culture citoyenne participative

Bonne pratique identifiée : **FOIRE RÉGIONALE**



| Éléments de succès | Limites | Leçons apprises |
|---|--|--|
| Connaissance et découverte des actions du projet PTY Création de tribune pour une sensibilisation de masse ; Ouverture et renforcement de l'ancrage communautaire et institutionnel ; Renforcement de la plaidoyer auprès des autorités Développement d'une culture de la citoyenneté Synergie des acteurs et actions Collaboration avec les partenaires institutionnels(Ministères ,parlementaires, autorités locales et administratives) renforçant le plaidoyer du projet. La campagne digitale et les sessions live en direct avec les | ✖ ✖ | Communication renforcée Adaptation aux contextes locaux Identification des acteurs de la chaîne de prise en charge et modèles pour les jeunes ; La synergie des acteurs et actions pour l'atteinte des objectifs Reconnaissance des forces vives de la localité |



ambassadeurs permettent de sensibiliser et d'atteindre un public plus large.

4.1.4. Recommandations pratiques pour favoriser la participation des jeunes dans les instances de décisions

- 👉 Démultiplier l'activité au niveau des communes pour atteindre le maximum de cibles ;
- 👉 Formaliser la démarche et enclencher le processus d'institutionnalisation ;
- 👉 Promouvoir les rôles modèles pour inciter les jeunes à s'engager davantage ;
- 👉 Documenter les « succes stories » pour un plaidoyer actif et illustratif

4.2. La réduction de pratiques néfastes



La deuxième composante du projet porte sur la réduction de pratiques néfastes (mutilations génitales féminines, mariage et grossesse précoces, violences basées sur le genre, et autres exactions). Cet axe constitue une priorité



pour le PTY et entre en droite ligne avec les objectifs de développement durable (ODD). C'est ainsi que plusieurs activités allant dans le sens de :

- Renforcer les capacités des jeunes, notamment des jeunes filles avec la dynamisation des clubs de jeunes filles dans les zones d'intervention ;
- La sensibilisation des acteurs et familles d'acteurs pour une appropriation collective et durable ;
- L'identification et la formalisation de partenaires institutionnels et communautaires clés pour soutenir les actions de plaidoyer.
- La création de clubs de jeunes filles dans les zones d'intervention pour réduire de manière significative les pratiques néfastes.
- L'engagement des grands-mères leaders pour une meilleure sensibilisation aux changements des normes sociales.

Pour une meilleure analyse des informations recueillies, les points susmentionnés sont documentés selon les orientations des outils de collecte.

4.2.1. Renforcement de capacités et harmonisation des connaissances



Afin de rendre les interventions plus harmonieuses et plus ingénieuses, il était primordial pour l'équipe stratégique de renforcer les acteurs des organisations impliquées dans la mise en œuvre opérationnelle. C'est ainsi que des sessions de formation sont déroulées sur des thématiques en rapport avec l'axe.

La formation des acteurs sur le module « comprendre pour agir », le leadership transformationnel, les VBG, la Stratégie Nationale pour l'Égalité et l'Équité de Genre, l'approche transformatrice du genre (GTA), etc.

Le déroulement de ces sessions ont permis de renforcer la compréhension et de rectifier certaines démarches dans le but de favoriser l'adhésion des bénéficiaires.

Ainsi, à travers les organisations au niveau local, notamment avec les clubs de jeunes filles, des outils pour rendre plus efficace les interventions ont été mis à leur disposition. Ainsi, à travers des sessions interactives, les compétences des participants sur le terrain ont été renforcées , ce qui a contribué à améliorer leurs interventions.



MESSAGE 15

« Les formations reçues nous ont beaucoup aidé dans la démarche en nous donnant des outils et des arguments efficaces pour dérouler et conscientiser »

Point focal, Diourbel



MESSAGE 16

« Avec le CCA nous avons bénéficié de formations sur le genre et les VBG que nous avons démultiplié auprès des pairs et cela nous donne de la matière pour animer nos causeries »

Membre Club de Jeunes filles, Mbacké

⌚ Lecture des principaux acquis

En accordant une attention particulière au renforcement des capacités des organisations locales, toutes les actions se sont inscrites dans une perspective d'autonomisation des partenaires pour un meilleur accompagnement des communautés. À ce titre, les activités de capacitation ont permis d'identifier des acquis au niveau de .

- ⌚ Renforcement et harmonisation de la compréhension des jeunes en rapport avec les pratiques néfastes comme les mutilations génitales féminines (MGF), les mariages d'enfants, les grossesses précoces et non désirées, ainsi que les violences faites aux femmes et aux filles. Une session interactive permettant de partager des expériences et de mutualiser des connaissances pour un approfondissement des acquis et aptitudes. Une soixantaine de jeunes filles venues des différentes zones d'intervention du projet ont eu à partager des expériences pour une mutualiser des interventions et une capitalisation des acquis.





MESSAGE 17

« Dans notre zone, le plus grand défi était comment aborder la thématique des pratiques néfastes avec les personnes âgées, mais avec les sessions de formation, nous avons pu développer des stratégies adaptées pour entrer en contact avec cette couche conservatrice »

Point focal, Kanel



MESSAGE 18

« Je n'avais vraiment pas de compétences sur la question de la SRAJ. J'ai acquis des connaissances dans ce projet. Le courage que j'ai maintenant à faire un plaidoyer sur les pratiques néfastes devant une assemblée. Aujourd'hui, je comprends mieux tout cela et franchement je suis satisfaite »

Membre Club de Jeunes filles, Mbacké

Ces affirmations montrent une tendance progressive par rapport à la capacitation des acteurs qui sont sur le terrain. Elles traduisent une amélioration de la pratique avec plus de connaissance et de maîtrise dans les approches et les stratégies de traiter les problématiques en rapport avec cette composante du projet.

⌚ Les défis et pistes d'amélioration

Dans le cadre des activités de renforcement de capacités, il est toujours important de toucher le maximum de cibles pour assurer sa vulgarisation. De ce point de vue, le projet PTY gagnerait à couvrir davantage d'acteurs dans les zones d'intervention afin de disposer de ressources humaines fortes pour conscientiser les communautés.

Ce point lié au renforcement de capacités sur les techniques et approches pour lutter contre les pratiques néfastes a été suffisamment souligné par les informateurs dans le cadre de la mission de collecte. Il s'agit donc de :

- ▲ bénéficier de formations sur les pratiques néfastes et sur l'approche transformatrice du genre (GTA) ;
- ▲ étendre les sessions dans les zones reculées pour une meilleure imprégnation du projet ;
- ▲ démultiplication et diversification des acteurs à former notamment avec le « Grand Mother Project »

4.2.2. Information, Sensibilisation, Management et Actions (ISMA) du projet PTY

La sensibilisation de masse à travers un message compris et accepté constitue une dimension phare du projet PTY. Sous ce rapport, les activités de sensibilisation à travers les causeries, les VAD, les dialogues communautaires, les émissions radio et télé, etc. ont joué un rôle clé dans la prise de conscience des jeunes et autres acteurs en ce qui concerne les pratiques néfastes.

⌚ Les principaux acquis



L'essentiel des activités de sensibilisation ont été dans le sens de la production de l'information juste et appropriée sur les pratiques néfastes, mais également sur le leadership, le plaidoyer et l'approche transformationnelle. Elles ont permis de combler et résorber la non-maitrise de certaines thématiques.

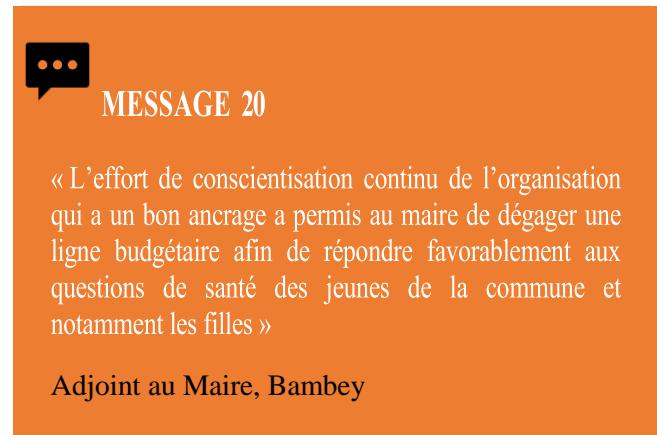
- Chaque district, en raison de ses spécificités, oriente son dispositif d'intervention selon ses préoccupations et ses défis en matière de pratiques néfastes.
- Plus de 70 émissions radios et sites internet sur les questions liées aux pratiques néfastes et ses effets sur l'épanouissement des jeunes ;
- Plus de 100 dialogues communautaires organisées avec les acteurs sociétaux pour un soutien et une amplification des voix des jeunes ;
- Plus de 20 initiatives de plaidoyer portées par les OSC auprès des autorités administratives et locales
- Plus 10 conventions d'engagement signées par les autorités locales pour accompagner les jeunes dans les questions liées à la SRAJ



MESSAGE 19

« Ce projet nous a permis de prendre conscience des méfaits des mariages d'enfants, des MGF et grossesses précoces. Il nous est même arrivé de porter le plaidoyer pour annuler le mariage d'une fille en passant un imam qui a su porter le message et dissuader le parent »

Membre plateforme départementale, Diourbel



MESSAGE 20

« L'effort de conscientisation continu de l'organisation qui a un bon ancrage a permis au maire de dégager une ligne budgétaire afin de répondre favorablement aux questions de santé des jeunes de la commune et notamment les filles »

Adjoint au Maire, Bambe

Ces propos recueillis renseignent sur les fonctionnalités des activités de sensibilisation de masse à travers les quatre voies de changement identifiées par le projet. Il s'agit de :

- Adolescents et jeunes pour assurer une appropriation et une adhésion des thématiques développées ;
- Organisations de la Société Civile à travers des sessions de partage d'expériences et de capacitation ;

Acteurs sociétaux pour soutenir et amplifier la voix des jeunes dans leur dynamique de changement et d'épanouissement ; L'engagement des grands-mères leaders pour une meilleure sensibilisation aux changements des normes sociales.

- Acteurs étatiques pour institutionnaliser l'accompagnement et la plaidoirie.



Les canaux de sensibilisation du projet sont diversifiés afin de toucher un public hétérogène et large. Une analyse descriptive de ces activités montre l'importance de la flexibilité des approches qui préconise une adaptation des actions posées aux contextes spécifiques. Le schéma ci-après dresse une version efficace des trois angles de sensibilisation :



☑ Limites des actions de sensibilisation de masse

En raison des spécificités de chaque zone, le dispositif d'information, de sensibilisation, de management et d'actions a connu des difficultés d'ordres socio-contextuels. Ces limites ont naturellement des effets sur les résultats du projet et sur le vécu quotidien des jeunes. Pour chaque zone présente ses propres difficultés en raison de sa configuration sociale, économique, culturelle et politique.

- ▲ À Mbacké, Diourbel et Bambey une résistance culturelle ou religieuse explique parfois certains comportements et notamment des leaders coutumiers et religieux. Cette région du pays a une

 **MESSAGE 21**

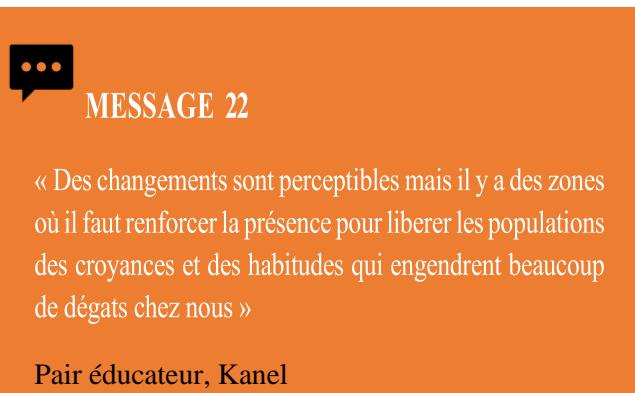
« Il nous est arrivé de programmer une activité de dialogue communautaire dans un village de Mbacké mais le guide religieux du village n'a pas adhéré à la vision même après plusieurs tentatives d'explication. Le programme n'a pas tenu à cause de cet état de fait »

particularité historique avec une empreinte religieuse reconnue et acceptée. Pour une meilleure



intégration du message, il y a lieu donc de tenir compte de ces facteurs pour définir des stratégies conformes avec les représentations, les us et les coutumes du milieu. Une prise en compte de cette particularité doit conduire aux équipes de formuler le message en conformité le registre langagier et l'alphabet culturel traditionnel.

- À Matam et Kanel la situation est presque similaire. Ces deux districts présentent se particulissent notamment dans l'expression des attitudes parfois conservatrices et une survivance des pratiques en rapport avec les mariages d'enfants, les IST, VBG et aux autres exactions.



- À Guédiawaye, nous avons une situation paradoxale. Malgré la forte urbanisation, des cas d'excisions sont encore répertoriés dans cette zone de la banlieue. Une agglomération cosmopolite qui fait que certains groupes viennent s'installer avec leurs pratiques coutumières.
- À Fatick, Diourbel, Foundiougne et Rufisque certaines autorités administratives sont inaccessibles et parfois absents dans les activités du projet. Les organisations sur place ont un bon ancrage mais se heurtent souvent dans l'enrôlement de certains autorités pour des causes multiples et variées.



4.2.3. Description des bonnes pratiques identifiées

Bonne pratique identifiée : **Création de ligne budgétaire allouée à la SRAJ dans des collectivités territoriales**



| Facteurs de Succès | Limites | Leçons apprises |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> <p>Engagement et réactivité des jeunes ;</p> <p>Implication des autorités locales et religieuses pour légitimer le message ;</p> <p>Engagement des autorités locales à apporter leur soutien aux préoccupations des jeunes et des jeunes filles;</p> <p>Intégration des préoccupations des jeunes et reconnaissance institutionnelle</p> | <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> <p>Insuffisance des ressources allouées aux questions de santé des jeunes ;</p> <p>Difficulté d'assurer une extension pour toucher plus de jeunes en situation de vulnérabilité</p> <p>Non prise en compte des groupes vulnérables (Associations des personnes vivantes avec un handicap)</p> <p>Non engagement de certaines autorités à cause des maigres ressources dont ils disposent</p> | <p>Renforcement des structures et organisations intervenant dans la chaîne de prise en charge des questions liées à la SRAJ (Bureau Conseil Ados, Centre Conseil Ados, etc.);</p> <p>Engagement des parties prenantes pour la pérennisation et la durabilité des actions</p> <p>Synergie des acteurs contribue à la faciliter la prise en charge intégrée</p> |

Ces formes d’engagement des collectivités territoriales traduisent une volonté de ces dernières à accompagner le projet en marquant leur adhésion dans les axes opérationnels du projet. La réduction de pratiques néfastes ne peut se faire dans certaines localités sans l’accompagnement des autorités administratives et locales. Leur adhésion est un acquis à consolider pour asseoir les actions de plaidoyer et donner une orientation plus légitime



et plus légale à la démarche. Ainsi, l'alignement des activités par rapport aux politiques sanitaires des gouvernants incitent les autorités locales à prendre des engagements. C'est dans cette dynamique que le Maire de Dalla Ngabou, a pris l'initiative de couvrir tous les frais en besoins de serviettes hygiéniques pour les élèves de sa localité. Cet engagement est pris grâce aux interventions du projet PTY dans sa localité depuis des années.

D'autres autorités ont pris des engagements pour contribuer qualitativement et quantitativement à lutte contre les pratiques néfastes.

4.2.4. Recommandations pratiques pour renforcer la sensibilisation de masse

- 👉 Renforcer les programmes de formation pour inclure des modules sur les techniques de mobilisation de ressources, Grand Mother Project pour une extension large et multiformes ;
- 👉 Évaluer régulièrement les impacts des activités de sensibilisation pour ajuster les messages et les approches selon les contextes et les réalités
- 👉 Étendre les activités de sensibilisation dans les zones les plus reculées.
- 👉 Intégrer les établissements scolaires (CEM, Lycées, CFP, etc.) dans le dispositif de sensibilisation en collaboration avec les chefs d'établissements et les gouvernements scolaires



V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

La réussite des initiatives du projet PTY apparaît largement conditionnée par les acteurs au niveau local, qui ont animé le dispositif de mise en œuvre afin de faciliter les échanges, et l'appropriation des objectifs du projet à l'échelle opérationnelle. Les actions mises en œuvre dans les différents districts ont cherché à développer des mécanismes et des outils à travers le renforcement de capacités, la sensibilisation, ainsi que la mise en place d'un système d'inclusion en vue de promouvoir les jeunes dans les instances de décisions et de procéder corrélativement à une réduction considérable des pratiques néfastes.

Les résultats reflètent une dynamique mobilisatrice et inclusive que le projet a créée avec les populations et les autorités locales, administratives et coutumières.

Cependant, le défi le plus important concerne la poursuite, l'élargissement et la pérennisation de ces acquis. À ce titre, il est essentiel d'assurer la visibilité et la continuité de la valeur ajoutée du projet, qui est la prise en compte du pouvoir d'agir grandissant des jeunes et notamment des filles.

À l'état actuel des changements induits par le projet, certains acquis sont à consolider pour le fonctionnement effectif des dispositifs avec la maîtrise et l'ancrage qu'il faut. Une jeunesse qui a de la force vitale, on doit la raffiner pour une utilisation optimale de cette ressource. Ainsi, les familles d'acteurs et les autorités ont un rôle crucial à jouer pour rentabiliser cette dynamique d'où le renforcement continu des dialogues intergénérationnels.

RECOMMANDATIONS

AXE 1: PARTICIPATION SIGNIFICATIVES DES JEUNES AUX INSTANCES DE DÉCISIONS

- Organiser des dialogues communautaires au profit des jeunes dans les quartiers pour leurs capacités sur la gestion des collectivités territoriales ;
- Mettre en place un conseil consultatif des jeunes au niveau des districts pour réfléchir sur les préoccupations des jeunes et proposer des solutions durables et documentées ;
- Former les jeunes des gouvernements scolaires sur le leadership et collaboration, sur la communication interpersonnelle ;
- Faire des jeunes promues dans les sphères de décisions des ambassadeurs pour porter le plaidoyer ;
- Autonomiser les jeunes en développant leurs capacités en entrepreneurial et en gestion financière.

AXE 2: RÉDUCTION DE PRATIQUES NÉFASTES

- Étendre la zone de couverture du projet dans les zones enclavées, en carence d'informations pour toucher davantage de cibles en suivant une dimension inclusive (couches défavorisées, écoles, centres) ;
- Renforcer l'implication des religieux afin d'éviter des incompréhensions dans la lutte contre les pratiques néfastes ;
- Former les familles d'acteurs sur les questions liées à la SRAJ pour un accompagnement de proximité ;
- Collaborer avec les organisations partenaires, État et les parlementaires pour soutenir les actions en ce sens ;
- Impliquer davantage les acteurs institutionnels (autorités étatiques, locales) pour maximiser les actions de plaidoyer





Recommandations stratégiques

- Renforcer le palidoyer auprès des décideurs(État, Parlement, etc.)
- Assurer une plus grande adaptation des dispositifs de sensibioisation pour faciliter l'adhésion et l'appropriation
 - Promouvoir le pouvoir d'agir des jeunes pour une meilleure intégration dans le tissu social et économique
- Tenir compte de certaines spécificités pour une meilleure vulgarisation du projet;
- Impliquer les familles d'acteurs pour l'accompagnement et le tutorat

Recommandations opérationnelles

- Élargir l'accès en diversifiant les offres en matière de renforcement de capacités et de sensibilisation;
- Renforcer les capacités des membres des plateformes;
- Doter les organisations de mise en œuvre de moyens logistiques, de matériels pour le déroulement des activités dans les zones reculées;
- Produire un film documentaire pour la sédimentation des bonnes pratiques dans plusieurs réseaux;
- Étendre les zones de couverture pour un meilleur ancrage communautaire et institutionnel

Pérennisation des acquis

Pour une pérennisation des acquis du projet, des décisions et actions concrètes doivent être mises en œuvre, à savoir :

- ✓ Reconnaissance juridique des plateformes régionales, départementales ;
- ✓ Renforcement de ces plateformes par les collectivités pour que ces instances restent fonctionnelles ;
- ✓ Financer certaines activités du projet, avec la volonté de la mairie de certains maires qui allouent une ligne budgétaire aux organisations de jeunes ;
- ✓ Élargir les plateformes dans d'autres zones du pays pour un bon ancrage ;
- ✓ Renforcer les capacités des plateformes afin que les membres puissent connaître leur véritable rôle.



- ✓ Maintenir la dynamique locale entre les acteurs et initier des stratégies d'actions endogènes.

VI. ANNEXES

5.2. Album de la cartographie : outputs



